



Devis HT et Facture avec TVA ?

Par **Hallo24**, le **15/03/2019** à **08:22**

Bonjour à tous,

Je suis auto-entrepreneur et suis assujéti à la TVA depuis cette année, cause de dépassement du palier concerné au niveau de mon CA.

Je n'ai eu confirmation de cette information qu'à la fin janvier (les échanges avec les impôts ont un peu été compliqués...)

Simplement, j'avais déjà émis plusieurs factures HT auprès de mes clients.

J'ai donc du courir après pour rectifier les factures. Ce sont des professionnels, vu qu'ils récupèrent la TVA, et qu'ils sont sympas, ils n'ont pas fait d'histoire et m'ont réglé le complément.

Sauf un. Là est ma question : suis-je en droit de lui réclamer ces 20% de TVA ? Sachant qu'il a signé un devis HT non assujéti à la TVA au mois de décembre 2018.

Merci par avance de votre aide !